

COMMUNE DE
DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

COMMUNE DE DOMALAIN
(Ille et Vilaine)

CONSEIL MUNICIPAL du 26 septembre 2016
Compte-rendu de la réunion transmis aux Conseillers Municipaux

2016-10-01 – Présentation de l'étude sur la fibre optique

Monsieur Christian OLIVIER, Maire, laisse la parole à Mr Yoann MAYEUX, responsable informatique à Vitré Communauté afin de présenter l'étude sur la fibre optique. Cette étude "Bretagne très haut débit" a pour but de déployer un nouveau réseau de télécommunication en fibre optique. Le projet global est de 2 milliards d'euros (entre 2014 et 2030). Le coût d'investissement par raccordement est de 2000€. Le génie civil se fait par délégation de service public. Le délégataire est THD Bretagne, une filiale d'Orange. Le calendrier de ce projet est le suivant :

- Etudes : automne 2016
- Lancement des travaux : printemps 2017
- Fin des travaux : mi 2018
- Ouverture commerciale : mi 2018

Le nombre d'habitations prévu est de 1058 (y compris Vergéal, Argentré du Plessis, Etreilles et Moutiers). Le Conseil Municipal prend acte du périmètre des travaux pour la fibre optique.

2016-10-02 – Enquête publique portant sur la restructuration d'un élevage bovin implanté aux lieux-dits "Blanche" à Domalain et "La Templerie" à La Guerche de Bretagne

Une enquête publique (du 1er août au 16 septembre) a eu lieu sur le projet présenté par l'EARL LA FORCE BLANCHE. Il s'agit de la restructuration d'un élevage bovin qui comptera après projet 350 vaches laitières et 220 veaux et génisses. Le projet porte principalement sur le regroupement des vaches laitières sur le site de Domalain, avec la mise en place d'une nouvelle stabulation et de deux bassins de stockage du lisier, le maintien d'une partie des génisses sur le site de la Templerie à La Guerche de Bretagne et la construction d'une nouvelle fumière sur le site du Petit Motay à Gennes-sur-Seiche. L'avis du conseil municipal est sollicité sur ce projet. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal informe Monsieur le Préfet qu'il émet un avis favorable.

2016-10-03 – Logement au-dessus de la poste : assurance dommages ouvrage

Monsieur Christian OLIVIER, Maire, expose :

Pour les travaux du logement au-dessus de la poste, il est proposé de souscrire à un dommage-ouvrage. Des devis ont été demandés auprès de la SMACL et SMABTP. Ces devis comprennent la garantie de base obligatoire, les éléments d'équipement, les dommages immatériels et les dommages aux existants. Voici les propositions :

- SMABTP : 5930.01€ TTC
- SMACL : 5123.84€ TTC

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de souscrire auprès de la SMACL l'assurance dommage ouvrage

2016-10-04 – Syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil : rapport annuel 2015

Christian OLIVIER, Maire, expose :

Conformément au décret 96-635 du 06 mai 1995, le Conseil Municipal est invité à donner son avis sur le rapport 2015 qui a été présenté au Comité syndical du SIEFT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- indique qu'il n'a pas d'observation à formuler sur ce rapport.

2016-10-05 – Gestion du personnel : création du grade d'adjoint technique territorial de 1ère classe

Monsieur le Maire expose :

En raison de l'avancement de grade d'un agent municipal, il est nécessaire de procéder à une suppression et création de poste :

- Suppression du poste d'adjoint technique de 2^{nde} classe et création du poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe au 07/07/2016

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de procéder à la suppression et création de poste citées ci-dessus.

2016-10-06 – Oseraie : Devis pour bornage des lots

Monsieur Christian OLIVIER, Maire, propose :

Afin de procéder au bornage des lots et de préparer les plans de vente, il est nécessaire de valider le devis de Quarta, Cabinet chargé de l'aménagement de la zone de l'Oseraie. Le montant de ce devis est de 1935.49€ HT. Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de valider le devis de Quarta pour un montant de 1935.49€ HT.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

- Demande d'abri bus à la Villocellerie : par mail, Mme Liger demande la mise en place d'un abri bus au lieu-dit « la villocellerie » dans le sens « La Guerche-Bais ». Une dizaine d'enfants sont concernés par cet arrêt de car. Le Conseil Municipal ne donne pas un avis favorable car il estime que c'est aux parents de se rendre disponibles pour récupérer leur enfant à la descente du car.
- Plan d'épandage : Mr et Mme Mickaël ROSSARD ont donné leur accord pour le plan d'épandage de la station d'épuration.
- Loi Notre : au 1^{er} janvier 2017, la compétence des zones d'activité économique sera transférée vers l'intercommunalité.
- Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 6 janvier 2017.